



# **PROCES-VERBAL N°18**

## **Commission Régionale Contrôle Mutations.**

---

**Réunion du : Jeudi 03 février 2022.**

---

**Présidence : M. Antoine ROMBALDI.**

---

**Présent(s) : Madame Eliane VINCIGUERRA ; Messieurs Jean-François BERNARDI et Jean-François GIANNETTINI.**

---

**Absent(s) :**

---

**Excusé (s) :**

---

**Assiste(nt) :**

**1°) CAS DU JOUEUR GUARINO Karry (Sénior du Stade MONTOIS LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE – DISTRICT LANDES) au GALLIA CLUB DE LUCCIANA (Ligue Corse de Football) :  
OPPOSITION A CHANGEMENT DE CLUB.**

La Commission jugeant en premier ressort :

Considérant que le club quitté a validé le départ du joueur le dimanche 30 janvier 2022.

**En conséquence la Commission demande au GALLIA CLUB DE LUCCIANA de poursuivre la procédure de demande de licence pour le joueur cité en rubrique.**

**2°) CAS DES JOUEURS BRUNET Rayan et Ilyes (de U.S. JEUNESSE FURIANAISE) au GALLIA CLUB DE LUCCIANA :  
OPPOSITION A CHANGEMENT DE CLUB.**

La Commission jugeant en premier ressort :

Considérant que le club quitté nous a informé que les joueurs ne souhaitent pas quitter le club, la volonté des joueurs est de pouvoir jouer dans les deux pratiques (futsal et libre).

**En conséquence la Commission demande au GALLIA CLUB DE LUCCIANA d'effectuer des demandes de DOUBLE LICENCE pour les deux joueurs cités en rubrique.**